

Approbation du PV de la réunion du 27 novembre 2023

Le PV est approuvé

Aide Façade

Le Maire rappelle que la communauté de communes des Rives du Haut Allier, peut accompagner les communes dans la mise en œuvre d'un dispositif d'aide au ravalement de façade.

Pour en bénéficier, une contractualisation entre la commune et la CCRHA est indispensable. Après délibération et vote, le Conseil Municipal vote à l'unanimité CONTRE car le budget communal ne le permet pas.

Renouvellement du parc téléphonie

Le Maire fait le point sur le parc téléphonie et rappelle que les téléphones fixes ne tiennent plus la charge. Il est proposé d'effectuer l'achat d'un smartphone pour le secrétariat de mairie afin d'assurer la continuité du travail lors du télétravail.

Après échange et délibération, le conseil municipal a décidé du remplacement des combinés fixes, de l'achat d'un smartphone pour le secrétariat.

MAJ TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Le Maire rappelle que le matériel hifi/vidéo qui a été installé dans la salle des fêtes peut être mis à disposition lors de la location de la salle.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter le montant de la caution à 650 EUR pour la location de la salle et 900 EUR pour la salle et la cuisine.

AU BOUILLON

Un dossier DETR a été déposé. Le Maire rappelle la nécessité de fixer un cahier des charges afin de pouvoir lancer la consultation des artisans et compléter le dossier de demande de subvention.

Une réunion avec la commission Travaux est à prévoir qui est composée des conseillers municipaux suivants : Alain FOUILLIT, Gilles VESSAYRE, William MALFANT, Gérard FOUILLIT et Jean-Marc ROUX ainsi que des autres conseillers qui le souhaitent.

Justine Planchon et Emilie Delepine seront également présentes.

Une date sera fixée et communiquée aux personnes concernées.

Pour rappel, les premiers devis reçus en Mairie ne sont pas réalisables.

REUNION COMMISSION DES FINANCES

Pour rappel, la commission des finances est composée comme suit : Alain FOUILLIT, Claude TISSEUR, Christian MARGERIT, Jean-Marc ROUX, et Annie FILAIRE.

La commission doit se réunir en vue de préparer l'élaboration du budget 2024 (Subventions, Dépenses et recettes à prévoir).

Il a été convenu de fixer la date de la commission des finances à **LUNDI 19 FEVRIER 2024 à 17h00**

VOIERIE

À la suite des chantiers forestiers sur les hameaux, quelques chemins ont été endommagés :

1/ Piste usine/Valliop : Des trous assez importants ont été causés par un camion qui est resté d'ailleurs coincé.

2/ Combres : Le Maire informe le conseil de son mécontentement suite aux dégâts intervenus à Combres. En effet, le chemin est défoncé, la rigole d'évacuation d'eau a été enterrée, l'aqueduc a été cassé.

La société en charge de ce dossier en a été informée et doit remettre le tout en état

3/ Combelles – Accès au réseau d'eau : Le Maire indique que l'accès au réseau d'eau a été dégradé par un porteur forestier. Ce chemin est actuellement barré. Le maire rappelle que l'accès au réseau d'eau est obligatoire. Pour le moment, le chemin est impraticable. L'entreprise sera contactée.

Combelles – terre rouge : le chemin doit être empierré sur environ 20M. Gilles Vessayre se rendra sur place pour évaluer le volume nécessaire.

TRAVAUX COMMUNAUX

1/ Intervention de Mireille Beysac pour diverses demandes.

Ci-dessous le récapitulatif :

Lieu	Constat	Actions à mener	Responsables
2 fontaines situées à Clersanges	Signes d'usure importants - Risque de danger	Renforcer la structure de la fontaine	Equipe municipale et employé communal
2 fontaines situées à Clersanges	Palette servant de porte pour empêcher le passage – Risque de danger	Installer de vraies portes	Equipe municipale et employé communal
Esplanade du Moulin	L'éclairage reste allumé le vendredi et samedi en hiver	Couper l'éclairage le week-end	Gilles Vessayre
Esplanade du Moulin	La bordure entourant la fontaine est en mauvais état	Couler du béton pour pérenniser l'ouvrage	Equipe municipale et employé communal
Esplanade du Moulin	La statue offerte le jour de l'inauguration n'a pas été installé	Réfléchir au moyen d'installer celle-ci en la protégeant (poterie)	Equipe municipale et employé communal
Chemin pédestre	Bacs et chemins envahis par la végétation	A réhabiliter	Equipe municipale et employé communal

2/ ANCIEN PRESBYTERE

Dans le cadre du remplacement de la chaudière fioul, un dossier de demande de subvention DETR pour l'installation d'une chaudière à granulés a été déposé.

Les artisans retenus sont : Julien Ampilhac pour l'installation du chauffe-eau et de la chaudière à granulés et Michel Moutte pour la réalisation du silo pour réceptionner les granulés

3 / Villages – Travaux en cours et/ou prévus dans le premier semestre

VEDIERES : un fossé est à buser (parcelle AT76)

COMBRES : un passage est à agrandir le long du chemin cadastré

EAU

1/ Le Maire rappelle qu'à partir de 2026, la compétence EAU serait apparemment à transférer à la CCRHA. Le conseil rappelle qu'afin de protester contre ce transfert de compétence imposé, le conseil Municipal a refusé de participer au recueillement d'informations du cabinet KPMG.

2/ Une demande de branchement à Serres a été reçue en Mairie.

L'eau étant gérée par les habitants (Responsables : Michel et William MALFANT), il a été conseillé de consulter ces personnes-là afin de faire une consultation pour recueillir leur avis. La Mairie met à disposition le nécessaire pour la réaliser.

Gilles Vessayre préconise de réaliser un branchement sur la conduite générale.

3/ Réseau Eau

MONTESTUDIER : Les deux dernières vannes ont été changées

4/ Différents captages : travaux à finir dans le cadre du renouvellement des arrêtés portant autorisation de poursuivre l'exploitation des captages d'eau

PROJET DE CREATION D'UNE RESERVE INCENDIE

Les communes de Monlet, la Chapelle Bertin et St Pal de Senouire envisagent de mettre en place une réserve incendie sur Aubignac.

Ce dossier est en cours, Monsieur le Maire contacte le Maire et le conseiller municipal de Monlet pour avoir plus d'informations et notamment un devis.

ECLAIRAGE PUBLIC

De nouvelles lampes sont en panne à Védières et sur la façade de la Mairie. L'entreprise Baylot s'en charge.

De plus, les lampes situées dans les villages de Valiop, Molimard et le Chomet sont des lampes à vapeur de mercure qu'il faut changer.

Une étude va être réalisée.

ASSOCIATIONS

AAPPMA : L'association de Pêche organise sa prochaine assemblée générale le samedi 17 février à 16h30 à la salle des fêtes

Téléthon : La remise de chèque au niveau du canton aura lieu le samedi 17 février à 20h00 à la salle des fêtes. Pour rappel, le montant collecté est d'environ 3200 EUR. La population est invitée à cette soirée.

Bique Bag : Une erreur s'est glissée dans le flyer. Sur la page Tarif, le numéro de téléphone indiqué est erroné. Pour tout renseignement ou réservations, merci de composer le 06.07.28.96.34

DVD La Verrue

Claude Tisseur a filmé la destruction de l'immeuble situé en bord de route, communément appelé « La Verrue » et propose de réaliser des DVD sonorisés en souvenir.

Ces DVD seront offerts aux habitants de la commune et en vente pour les autres personnes intéressées au prix de 7 EUR.

RECENCEMENT

Le Maire fait lecture du courrier reçu de l'INSEE qui fixe à 115 la population totale de St Pal de Senouire à compter du 01/01/2024.

SECTIONS

Le premier adjoint informe le conseil municipal que trois personnes seraient intéressées pour acheter des parcelles sur la section de Clersanges.

POINT SUR LE SICTOM

Gilles Vessayre rappelle que le SICTOM est désormais intégré à la CAPEV. À la suite du départ de certaines communes, un réaménagement des tournées a eu lieu avec le changement de jour de collecte pour certains villages.

Pour Saint-Pal-de-Senouire, le planning est le suivant :

Village	Semaine	Jour de collecte
BOURG	Paire	Jeudi
	Impaire	Jeudi
Clersanges Bas	Impaire	Jeudi
	Paire	Jeudi
Clersanges Haut	Impaire	Jeudi
Combelles	Paire	Jeudi
Combres	Impaire	Jeudi
Ecopoint	Impaire	Jeudi
Juliard	Impaire	Jeudi
Lamothe	Paire	Jeudi
Le Breuil	Impaire	Jeudi
Le Chomet	Impaire	Mercredi
Molimard	Paire	Jeudi
Montestudier	Paire	Jeudi
Pissis	Paire	Jeudi
Serre	Impaire	Mercredi
Valiop	Impaire	Mercredi
Vedières	Impaire	Jeudi

Le conseil municipal réfléchit à mettre à nouveau à disposition une benne pour les encombrants.
(A voir éventuellement avec la CCRHA)

REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement Annie Filaire pour son implication, notamment dans la décoration de tables qu'elle a réalisé lors du repas des aînés et des vœux du Maire et Gilles Vessayre pour l'entretien de l'église.